

Balbigny. « Ces tarifs proposés n'augmentent pas avec l'âge »

Un service gratuit qui peut générer des économies



Gilles Dupin, maire de Balbigny. Photo Christine Moiroux

La municipalité propose un comparateur de mutuelles. Rencontre avec Gilles Dupin, maire de la Balbigny.

Vous proposez à vos administrés un comparateur de mutuelles ?

Dans le cadre de l'action sociale de la commune, j'ai démarché l'association Actiom qui mène la campagne Ma commune ma santé. Elle propose de mutualiser les demandes pour mieux négocier les tarifs.

Actiom travaille en partenariat avec 481 communes françaises. Nous sommes la première du Roannais à proposer ce service gratuit.

Dans quel but avez-vous pris cette initiative ?

Pour améliorer le pouvoir d'achat des Balbignois qui le souhaitent. Il est parfois difficile de s'y retrouver dans les tarifs et remboursements des mutuelles santé, et parfois intéressant de faire le point.

Cela peut permettre à certains de faire des économies significatives ou d'améliorer leurs garanties actuelles. Un avantage majeur : les tarifs proposés par Actiom n'augmentent pas avec l'âge.

Où et quand cette consultation a-t-elle lieu ?

Une permanence est organisée tous les mardis de 14 à 17 heures, jusqu'à la fin de l'année à la salle de l'amicale laïque en face de la mairie. Des spécialistes guideront en entretien individuel tous ceux qui se présenteront avec leur dossier mutuelle actuel afin d'établir une comparaison.

Prendre rendez-vous au 04 77 28 14 12.